

PROGRAMME DE FORMATION

Conduite à tenir et prévention des conduites addictives en entreprise

Un grand nombre de Français font un usage quotidien de produits psychoactifs :
tabac, alcool, cannabis.

D'autres y ont recours occasionnellement.

Certains sont directement affectés par les usages de tiers.

Le milieu de travail n'est pas épargné par la consommation de drogues même si les enquêtes statistiques montrent que l'emploi constitue globalement un facteur protecteur par rapport aux addictions. Les demandeurs d'emploi ont en effet une consommation supérieure à celle des actifs occupés. Ce constat général cache une grande diversité de situations selon les métiers, les catégories professionnelles, l'âge et le sexe.

FCC PERFORMANCE

**23 Chemin aux moines 44380 Pornichet
bis, 4 Rue Jean Baptiste Marcet, 44570 Trignac
02.40.66.19.26
06.08.50.93.60
Siren : 851 295 022 00020**

**Déclaration d'activité : 52 44 08698 44
Qualiopi : 2100682.1**

Mis à jour 2023



85 % des dirigeants d'entreprises affirment être préoccupés par les questions de toxicomanies et leurs impacts au travail *

*** Source : Enquête BVA - MILDECA/SIG 2014, Note d'analyse OFDT, 2015**



Objectifs pédagogiques :

- Connaitre les généralités sur les conduites addictives et les dépendances
- Identifier la problématique des addictions au sein de l'entreprise : état des lieux
- Mesurer les responsabilités de l'entreprise
- Engager et pérenniser une démarche collective de prévention
- Identifier et gérer les situations difficiles
- Comprendre les outils de repérage et les moyens d'interventions brèves

Modalités de la formation :

Durée conseillée : 2 jours, 14 h

Tarif en inter-entreprise : 500 € HT/ personne

Tarif en intra-entreprise ou inter : 2900 € HT/groupe 6 à 10 participants

+ frais de déplacement si besoin

Public & pré-requis :

**Public cible : Directeurs ou Responsables des ressources humaines
- Directeurs d'établissement- Managers**

Pré-requis : Aucun

Accès à la formation:

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation et des places disponibles.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques : remise à chaque stagiaire un support papier, mis en pratique grâce aux outils fournis
- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique
- Simulations et étude de cas, quiz, mise en situation

Modalités et dispositif d'accueil :

- Durée : de 2 jours consécutifs (14h)
- Type de formation : Présentiel (intra ou inter entreprise)- Distanciel (classe virtuelle)
- Nombre de stagiaires : 6 à 15 stagiaires
- Repas : à votre charge.
- Inclusion et handicap : nous sommes disponibles pour échanger avec vous et rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir.

FCC PERFORMANCE



RÉVÉLATEUR DE TALENT





Méthodes d'évaluation :

Test Pré Formation : Un questionnaire portant sur les connaissances relatives à la thématique est envoyé par mail à chaque apprenant avant le début de la formation (- 7 jours) via Google Forms et sera donc interprété avant le début de la formation . Cela permet au formateur professionnel du secteur d'évaluer les connaissances initiales de l'apprenant et d'adapter ses moyens pédagogiques.

Test Per formation : Des cas concrets et des mises en situations seront mis en application à la fin de chaque module travaillé.

Test Post formation : Celui-ci valide l'ensemble des modules travaillés, il est réalisé individuellement par chaque participant. Il se présente sous forme de quizz et QCM.

Un questionnaire d'évaluation du niveau de satisfaction « à chaud » sera remis et rempli sur place une demi-heure avant la fin de la formation et analysé par le formateur.

Un questionnaire d'évaluation du niveau de satisfaction « à froid » (3 mois) sera envoyé par mail via Google Forms à chaque participant, puis analysé par le formateur.

Ces 2 questionnaires seront différents : Le questionnaire « à chaud » permet de donner son avis sur la formation dans son ensemble. Le questionnaire « à froid » permet de d'interpréter l'adéquation entre les contenus pédagogiques et la prise de recul ainsi que la mise en pratique des compétences acquises.

La participation de l'apprenant sera sanctionnée par une attestation de formation ainsi qu'une attestation de présence.



Le programme de formation en détail

Module 1 :

Objectif pédagogique : Connaître les généralités sur les conduites addictives et les dépendances

1. Définitions
2. Epidémiologie : Etat des lieux des consommations de substances psycho actives : histoire, chiffres, conséquences
3. Contexte sociale du développement des conduites addictives et conséquence sur l'entreprise
4. Conséquences physiques et psychiques de la consommation : risques somatiques, psychologiques et psychiatrique et risques sociaux
5. Facteurs de risques : liés au produit, lié à l'individu, liés à l'environnement
6. Médicaments : psychotropes (barbituriques, benzodiazépines), opiacés (dont traitements de substitution opiacés), de performance, de confort
7. Drogues de synthèse héroïne et cocaïne : consommations, effets, morbidité, mortalité.

Cas concrets : reconnaître le type de consommation en fonction des produits utilisés



Le programme de formation en détail

Module 2 :

Objectif pédagogique : Identifier la problématique des addictions au sein de l'entreprise, état des lieux

1. Conséquence sur la performance globale : économique et financière directe et indirecte, qualité de vie au travail
2. Les différents types d'addiction en entreprise
3. Les facteurs de risques et secteurs d'activités les plus touchés
4. Les risques pour le salarié, ses collègues de travail, les tiers et l'entreprise

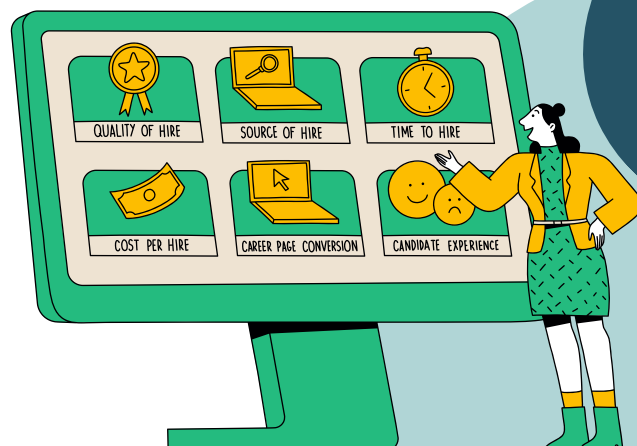
Etude de cas : Identifier les coûts directs et indirects - Analyse des données- Echanges sur les différents cas observés- Etat des lieux de votre structure

Module 3 :

Objectif pédagogique : Mesurer les responsabilités de l'entreprise et cadre réglementaire

1. Ce que dit la réglementation sur la consommation de produits addictifs sur le lieu de travail
2. L'obligation de sécurité de l'employeur vis-à-vis du salarié visé et les autres
3. La responsabilité pénale de l'encadrement et de l'entreprise : Règlement intérieur
4. La responsabilité des services de santé au travail

Etude de cas : Analyse d'une situation



Le programme de formation en détail

Module 4 :

Objectif pédagogique : Engager et pérenniser une démarche collective de prévention

1. Le rôle de l'entreprise dans le cadre de la prévention des risques
2. Mobilisation des parties prenantes, comité de pilotage, concertation : managers, CHSCT, médecine du travail...
3. Services de prévention et de santé au travail dans la prévention des addictions
4. Prise en compte du risque dans le document unique d'évaluation des risques professionnels
5. Règlement intérieur ou note de services : interdictions, contrôles (la question des fouilles, des contrôles d'alcoolémie, du dépistage des drogues), les sanctions
6. Mis en place d'une Charte de prévention, information et formation des salariés...

Etat des lieux de l'entreprise sur les actions menées

Module 5 :

Objectif pédagogique : Identifier et gérer les situations difficiles

1. Reconnaître un salarié souffrant d'une addiction et adoptant un comportement inapproprié
2. Conduite à tenir lorsque le salarié à une conduite dangereuse (identifier-Fiche de constat- Entretien de reprise
3. Difficultés rencontrées dans la mise en place des contrôles et des sanctions

Echange sur les cas rencontrés par les participants

FCC PERFORMANCE



RÉVÉLATEUR DE TALENT



Le programme de formation en détail

Module 6 :

Objectif pédagogique : Comprendre les outils de repérage et les moyens d'interventions brèves

1. Comprendre

Manipulation des questionnaires de repérage :

ALCOOL :

1. FACE
2. AUDIT

CANNABIS :

1. ALAC
2. CAST

TABAC :

1. FAGERSTROM
2. LAGRUE ET LEGERON
3. DEMARIA GRIMALDI LAGRUE

COMPORTEMENTALES

1. Game addiction scale
2. Bergen Facebook Addiction Scale
3. Test IAT/Internet
4. Test de carnes/sexe
5. Questionnaire ICJE / jeux d'argent

TRAVAIL

1. WART (Work Addiction Risk Test) pour caractériser l'engagement excessif au travail

2. Moyens d'interventions : Les différentes phases de prévention

- Dépistage des conduites addictives en prévention primaire
- Dépistage des conduites addictives en prévention secondaire et tertiaire

Modalités de réalisation des tests SPST

Intérêts

Limites

Conditions des tests et sanctions pour le salarié

Les structures de prise en charge

Quizz

FCC PERFORMANCE



RÉVÉLATEUR DE TALENT



ENCADREMENT



Caro Sandrine

Mes formations

2023: Consultant évaluateur QVT. Norme CAN/BNQ 9700-800/2020

2022: Praticienne TKI Gestion de conflits

2019: Praticienne MOTIVA Profil motivationnel des individus

2019 : Agreement IPRP

N° 507 auprès de la DIRECCTE des Pays de la Loire (Ergonomie, gestes et postures en milieu professionnel, prévention des risques psychosociaux, addictions, risques chimiques).

2018 : Niveau 7 RNCP (= BAC+5) : consultante professionnelle certifiée, Linkup Coaching, Vélizy-Villacoublay

2018 : Spécialisation « bilan de compétences » CP FFP, Linkup Coaching, Vélizy-Villacoublay

2018 : Praticienne MBTI The Myers-Briggs Company Paris

2013-2014 : Licence prof en gestion et management des établissements sanitaires et sociaux CNAM Nantes.

2005-2008 : D.E en soins infirmiers IFSI Tours.

1996-1997 : B.E des métiers de la remise en forme (EGDA) Dijon.